



Date de transmission de l'acte: 15/09/2026

Date de reception de l'AR: 15/09/2026

025-242504355-BF_2026_021-BF

A G E D I

DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY

17, avenue de Lattre de Tassigny – 25 210 LE RUSSEY

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du jeudi 10 septembre 2026

jeudi 10 septembre 2026, Maison des Services, salle de réunion - LE RUSSEY 19 heures 30,
les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 04
septembre 2026, de Madame Valérie PAGNOT, Présidente.

MEMBRES :

En exercice : 34

Présents : 23

Ayant pris part au vote : 26

Absent.s Excusé.s : 8

Pouvoir(s) : 3

Supplé.e.s. : 0

Sont présent.e.s: ARNOUX Madeleine, BAULARD Anne, BIZE Sylvie, CERUTTI Charlène, CHAPOTTE Alain, COULOUVRAT Dimitri, FEUVRIER Annabelle, FEUVRIER Miriam, GAUTHEY Valentin, GELION Charles, HARRY Sandrine, LIGIER Valérie, MAUGAIN Grégory, MILLESSE Nicolas, MOUGIN Patrice, PAGNOT Valérie, PERROT André, PERROT Roland, PERSONENI Christian, PONCET Edith, ROGNON Céline, RONDOT Dominique, VUILLEMIN Jean-Luc

Sont absent.e.s / excusé.e.s: BARTHOD Didier, CELEBI Cihan, CELEBI Elise, EL NIESS Valérie, FEUVRIER Eric, PARRENIN Bernard, VIENNET Hervé, VIVOT Damien

Sont absent.e.s / excusé.e.s avec pouvoir.s: CAMENSULI Guillaume représenté par PERROT Roland, CLEMENCE Eric représenté par FEUVRIER Annabelle, PARATTE Corinne représentée par CHAPOTTE Alain

Secrétaire de séance: Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil Monsieur GAUTHEY Valentin, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions, qu'il (elle) a acceptées.

Délibération n° :

D_2026_116B

OBJET :

Décision Modificative n° 01 du Budget annexe «Assainissement collectif» - 01254

Suite au montant des avenants et à la révision de prix du marché de travaux de la STEP des Fontenelles, il est nécessaire d'ajuster les crédits prévus (+ 30 000 € au compte 2313). Par ailleurs,



Date de transmission de l'acte: 15/09/2026

Date de reception de l'AR: 15/09/2026

025-242504355-BF_2026_021-BF

A G E D I

les crédits pour un outil de diagnostic permanent du système de collecte de la STEU du Russey n'avaient pas été inscrits au budget primitif. Il est donc nécessaire de les inscrire afin de pouvoir régler la société (+ 8 000 € au compte 2031). Ces dépenses sont financées par le suréquilibre de la section d'investissement.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2031 : Frais d'études		8 000.00 €		
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		8 000.00 €		
D 2313 : Constructions		30 000.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		30 000.00 €		
Total		38 000.00 €		
Total Général		38 000.00 €		0.00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la décision modificative n°01 du Budget annexe « assainissement collectif » ci-dessus présentée
- **AUTORISE** la Présidente à procéder aux écritures budgétaires correspondantes.

Résultat du vote: Pour :26, Contre : 0, Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Présidente,

Valérie PAGNOT

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil communautaire lors de la présente séance a été affichée publiée sur le site internet de la CCPR le 11/09/2026.

Délibération affichée le : 15/09/2026